

L'Écho de la Cité

Bulletin d'informations municipales de Charly-sur-Marne



n°47



Bonne et heureuse année 2024 !





Le mot du maire

Patricia Planson

Madame, Monsieur,

Les années se suivent et, malheureusement se ressemblent : 2023 ne nous aura pas apporté la paix et la sérénité que nous souhaitons tous. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, ne cessent de nous inquiéter. Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même est affecté par les conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que des collectivités.

Par ailleurs, les effets du réchauffement climatique se font déjà ressentir au niveau de notre commune, comme partout en France. Notre priorité a été de limiter les coûts dus à la consommation énergétique. Comme annoncé l'an passé, le chauffage des bâtiments communaux a été maîtrisé notamment en réduisant la température à 19° et en programmant le chauffage par rapport à l'occupation des locaux. Les horaires de l'éclairage public ont été réduits, l'économie est de 54% par rapport à un éclairage permanent. Nous avons constaté que le nombre d'incivilités ou méfaits n'a pas augmenté pendant la période non éclairée.

La maîtrise des finances communales ne nous a pas empêchés de mener à bien certains projets :

- La Route de Pavant est enfin terminée : les piétons et cyclistes qui empruntent la voie partagée sont désormais en sécurité. Certains dénoncent la luminosité trop importante des bornes d'éclairage. Cette voie est une voie PMR (Personne à Mobilité Réduite), elle a été conçue aux normes en vigueur, l'éclairage en faisant partie.

La végétalisation de la Route de Pavant interviendra courant janvier. Je tiens à remercier les riverains pour leur patience, la route ayant été barrée assez longtemps. Parallèlement à ce projet, nous avons aménagé un terrain inutilisé près de la salle des Illettes pour y placer un parking d'une quinzaine de places.

- Un terrain multisports a été installé près du skatepark. Cette structure, aujourd'hui régulièrement fréquentée, était attendue avec impatience par nos jeunes Carlésiens.

- Les bâches du court n°1 du tennis ont été changées, les lampes très énergivores ont été remplacées par des lampes LED qui semblent donner toute satisfaction aux utilisateurs réguliers de nos courts de tennis.

- Les lampes de la salle de sports ont également été remplacées par des LED.

- Les locaux de la bibliothèque ont été rénovés : mise en conformité électrique, peinture et achat de mobilier neuf. L'ensemble en fait un lieu convivial que je vous invite à fréquenter.

- La rénovation de l'éclairage public à Drachy et Avenue Fernand Drouet est terminée, l'économie réalisée devrait être

substantielle : le bilan énergétique s'établit désormais à environ 1200 W au lieu des 2700W avant travaux soit près de 55% de réduction de consommation.

- Des travaux de voirie ont également été réalisés à Porteron et Route des Fermes.

- D'autres travaux de maintenance et remise en état des bâtiments communaux ont été exécutés, notamment à l'église.

- La dernière travée "Erka" a été mise en conformité afin de pouvoir la mettre en location.

- A l'école élémentaire, les classes, côté Nord, ont été repeintes l'été dernier. Les toilettes, côté sud, ont été refaites par nos agents des services techniques.

- Ceux-ci ont également rénové et transformé les locaux de l'ancienne Trésorerie. Ils abritent désormais le service Urbanisme de la commune et le bureau des ASVP. Les différentes permanences qui étaient jusqu'à présent organisées à la mairie se tiendront en ce lieu. Les différents services ne manqueront pas de communiquer à ce sujet.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à des subventions de l'état, du département, et également grâce à un budget communal maîtrisé malgré les aides de l'Etat revues à la baisse.

Les frais pour les dépenses énergétiques ont augmenté malgré les mesures de sobriété qui ont été mises en place. Par ailleurs, les ressources de l'impôt n'ont que très peu augmenté puisque nous avons fait le choix de ne pas impacter les familles.

Néanmoins, nous poursuivons nos investissements dans la mesure des capacités de notre budget et toujours en sollicitant les aides et subventions de l'Etat, du département et de la Région et nous ne manquons pas de projets : construction d'un restaurant scolaire à l'école élémentaire, changement de l'éclairage à l'église, poursuite de rénovation de l'éclairage public, peintures à l'école élémentaire, poursuite de la valorisation de notre patrimoine communal.

La Commune a, par ailleurs, continué à apporter son soutien aux associations, indispensables à notre vie locale, par le versement de subventions, de mise à disposition de salles, d'infrastructures et de matériel. Saluons la « renaissance » de la Fête de la vigne et des saveurs qui nous a proposé un événement de qualité au début du mois d'octobre. N'oublions pas les bénévoles de la bibliothèque qui tentent de faire revivre ce lieu par leur dynamisme. Merci aux bénévoles de toutes les associations.

Enfin, du côté de nos commerces, souhaitons la bienvenue à la société COMPAS, bien connue de nos viticulteurs, qui a ouvert un magasin rue du stade Garnier, à Monsieur SEGALENE et Madame WATREZ, gérants de la boulangerie Au Carlésien gourmand, à Madame LOISEL et Monsieur GALETTI propriétaires du tabac presse, Madame SINTHUSHAN, épicerie SR Exotique et Monsieur



BELLON, nouveau propriétaire du magasin Super U.

Le centre-ville est toujours le lieu d'incivilités qui impactent le quotidien des Carlésiens : mégots jetés à terre, déjections canines de plus en plus nombreuses, ... Récemment, les décorations des sapins ont été vandalisées et deux sapins placés devant l'église ont même été dérobés ! Ces actes sont inadmissibles.

Les agents communaux font leur possible pour embellir notre cadre de vie et nettoyer les trottoirs mais il en est de la responsabilité collective. La propreté de la commune, c'est l'affaire de tous !

Au cours de cette année 2023, notre commune a dû faire face à ce dramatique événement du mois de février qui a décimé une famille entière. Nous avons pu constater que dans les moments difficiles, la population carlésienne est capable de se mobiliser pour faire face à l'adversité. Je remercie vivement nos sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre et les services de l'Etat, notamment Madame Fatou Mano, Sous-Préfète, qui nous ont apporté un soutien sans faille.

Il est impossible de terminer le bilan de cette année 2023 sans évoquer le souvenir de deux personnalités qui nous ont quittés au cours de cette année. En mars, le Conseil municipal a été endeuillé par le décès du 6^{ème} adjoint, Gérard Prouvost. Conseiller municipal depuis 2014, Gérard était depuis 2020 adjoint chargé de l'Urbanisme et du développement économique.

Philippe Lecocq, figure bien connue de tous, nous a brutalement quittés le 25 octobre dernier. Il s'est beaucoup investi au service des autres notamment au sein du CCAS. Nous avons une pensée pour leurs familles.

Début 2024, nous réaliserons le recensement des habitants de la commune. Cette enquête se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février. Le recensement est important pour la commune : outre le fait qu'il permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans la commune, il permet également de déterminer les besoins de la population en termes d'équipements collectifs. Aussi, je souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à nos agents recenseurs afin qu'ils exécutent leur mission dans les meilleures conditions.

Pour conclure, je remercie tous les agents municipaux pour leur implication et leur motivation. Sans eux, les différents services ne pourraient pas fonctionner correctement. Je remercie également les adjoints qui sont présents au quotidien ainsi que les conseillers municipaux qui donnent de leur temps au service d'autrui.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite une excellente année 2024 : qu'elle vous apporte bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches.

Patricia Planson



SOMMAIRE

- Etat civil ----- p.4 et 5
- Secrétariat et Permanences ----- p.5
- USESA - Article dépôts sauvages ----- p.6
- Services techniques (*Gérard DIDIER*) ----- p.7
- Travaux 2023 (*Jean-Luc FALLET*) ----- p.8
- C.C.A.S. (*Patricia PLANSON*
et *Marie Christine PETIT DUBOIS*) ----- p.9
- Nos Écoles
(*Marie SANCHEZ FOURRÉ*) ----- p.10 et 11
- Bibliothèque municipale ----- p.12
- Affaires culturelles et sportives
(*Ninon GROBOST*) ----- p.13
- Quoi d'neuf, Charly
Calendrier des manifestations ----- p.13
- Nos associations ----- p.13 à 22
- Fêtes et Cérémonies
(*Ninon GROBOST*) ----- p.22 et 23
- Don du sang, don du coeur ----- p.22
- Centre de secours
& Numéros utiles ----- p.23



Les naissances

Mila née le 10 Février
Emma née le 28 Mars
BIDAULT Maël Yves Gilles né le 13 Avril
THILLAYE Devon Jean-Paul Dominique né le 30 Avril
GRATIOT Lucy Ambre Nicole née le 24 Juin
LAROUX Hélio Patrice Philippe né le 17 Juillet
Raphaël né le 5 Août
Stéphen né le 5 Août
Xhensila née le 8 Août
Louis né le 16 Août
Lyla née le 7 Octobre
Noham né le 29 Novembre
CHAOUCHI Célia née le 9 décembre



Les mariages



Ils se sont mariés en 2023 :

RATENON Jonathan Garry
et KRITTER Emmanuelle
le 29 avril

BOUTACHDAT Nassim
et GRATIOT Laureline Laura Françoise
le 29 avril

MENET Christophe André
et MARTIN Cécile Yolande Nadège
le 12 août

DA SILVA LOPES Jean-Michel
et MARGALLÉ Delphine Marie-Jeanne
le 9 septembre

PERRIOT Aldric Robin
et RODRIGUES Wendy Machado
le 9 décembre

Ils nous ont quittés

TENOR Monique, le 11 janvier
LIESCH Philippe Paul, le 13 janvier
SIRUFO Giuseppe, le 31 janvier
BABOLENE Adixia, le 6 février
BABOLENE Gladys, le 6 février
BABOLENE Lyna, le 6 février
BABOLENE Shana, le 6 février
DUBOS Barthélémy Daniel Thony, le 6 février
DUBOS Ivy Joanie Caroline, le 6 février
DUBOS Lyvio Gérard Jean-Paul, Marie, le 6 février

GANTIER Laëtitia Marie, le 6 février
DERVIN Lydie Henriette Jeanne (veuve CHEUTIN), le 27 février
PITULA Evelyne Andrée Catherine (épouse RONGUET), le 1^{er} mars
PROUVOST Gérard Serge François, le 6 mars
ENTRAYGUES Micheline Cécile Marthe, le 28 mars
FAIVRE Yvette Suzanne Louise (veuve DESMARET), le 5 avril
GUÉNET Jeanine Alice (épouse BENTZ), le 26 avril
BARBETTE Roger Fernand, le 28 avril
FAOUZI Sidi Mustapha, le 1^{er} mai
LOISON Suzanne Marie (veuve Bourgeois), le 14 juin



SECRÉTARIAT DE MAIRIE - Tél. : 03 59 28 97 34

www.charly-sur-marne.fr

Mail : contact@charly-sur-marne.fr

Lundi/Mardi/Mercredi/Jeu : 9h/12h et 14h/17h

Vendredi : 9h/12h.

1^{er} et 3^e samedi : 9h/12h

→ Attention, les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques sont établis sur RDV uniquement ! Vous pouvez désormais prendre rendez-vous pour déposer vos dossiers de carte d'identité et/ou de passeport sur le site : demarches.charly-sur-marne.fr

NOS ÉLUS

→ Le maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous !

ASSITANTES SOCIALES - Tél : 03 23 83 85 00

Mardi après-midi et Jeudi de 9h à 11h sur RDV.

Ou l'UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale)

1, rue Robert Lecart - 02400 Château-Thierry

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ? Venez vous renseigner !

Permanences Habitat sur rendez-vous :

1^{er} vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) de 9h15

à 10h15 sur RDV. Des subventions, primes, prêts peuvent être mobilisés... une information complète sur l'habitat et la maîtrise sur l'énergie.

SOLIHA Aisne - 32, rue Marcelin Berthelot - 02000 Laon

Tél. : 03 23 26 73 50 (Fax : 03 23 26 73 99)

Mail : contact.aisne@solihha.fr

MAISON FRANCE SERVICE

Voir la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne.

SÉCURITÉ SOCIALE - RÉGIME GÉNÉRAL

Pas de permanence en mairie → Tél. 3646

Lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30

Leur écrire : CPAM de l'Aisne 29, bd Roosevelt CS 20606 - 02323 SAINT-QUENTIN CEDEX

Les rencontrer : CPAM de Château-Thierry 6, rue Gerbrois à Château-Thierry - uniquement sur RDV les après-midi

SÉCURITÉ SOCIALE - RETRAITE

CARSAT Nord Picardie

Pas de permanence en mairie → Tél. 3960

Lundi au vendredi 8h30/17h

Leur écrire : CARSAT Nord Picardie

11, allée Vauban - 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Les rencontrer : Agence CARSAT de Soissons 17, rue Villeneuve à SOISSONS.

MISSION LOCALE - Tél. : 03 23 84 23 23

Pas de permanence en mairie

L'Aiguillage : 2, av. Ernest Couvrecelle à Etampes-sur-Marne.

ATTENTION !

Toutes les permanences se font actuellement sur rendez-vous.

BENTZ Pierre George, le 26 juin

RENÉE Mireille Simonne Georgette, le 29 juin

LELUBRE Micheline Mauricette (veuve BEDEL), le 10 juillet

COULOMBS Gilda Huguette Lidna (veuve BAGLIN), le 15 juillet

SOUILLAT Marie-Thérèse, le 17 juillet

PILLIÈRE Françoise Lucienne (épouse GRATIOT), le 19 juillet

GUILLEMAN Lucie Rolande (épouse HOCQ), le 27 juillet

LOUP François Aimé, le 31 juillet

BRUNEAUX Philippe Jean-Claude, le 31 août

DANJOUX Guy, le 11 septembre

DEWEZ Corine Henriette Augusta, le 21 septembre

GALLOIS Simonne Henriette Yvonne, le 21 septembre

LALY Roger Bernardin Marie, le 27 septembre

CLOG Gabrielle Christiane, le 5 octobre

HUGUES Liliane Marie-Claire Renée, le 8 octobre

LECOCQ Philippe Marie Joseph, le 25 octobre

DELGADO Emilienne (veuve ROSENDO), le 27 novembre.



Jets et dépôts de déchets

Quelles conséquences ? Quels risques ?

Abandonner ses déchets ou les jeter hors des emplacements prévus est illégal.
Pour rappel, les dépôts illégaux de déchets ont des impacts multiples et directs sur l'environnement et sur la qualité de l'eau.

Pour préserver notre ressource en eau provenant des captages d'eau potable, l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) a à sa disposition deux outils complémentaires :

- l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique, systématique et obligatoire pour tous captages d'eau potable, il délimite des périmètres de protection autour des captages et définit des prescriptions spécifiques dont l'objectif est d'éviter tout risque de contamination directe de la ressource en eau
- l'Aire d'Alimentation de Captage, non obligatoire mais fortement conseillée, correspond à la surface du sol alimentant toute la nappe sollicitée par le captage. Sur ce territoire, des plans d'action volontaires peuvent être engagés par les différents acteurs. Le but de cette démarche est de réduire les risques de pollution diffuse et ponctuelle de toutes origines : industrielle, agricole et urbaine...

Tout au long de l'année, l'USESA réalise des inspections terrains sur ces territoires pour vérifier qu'aucun élément visible (constructions, pollutions, dépôts de déchets, ...) ne va à l'encontre des prescriptions de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique ou du plan d'action mis en place dans les Aires d'Alimentation. **La présence de déchets dans les périmètres de protection et sur les Aires d'Alimentation des Captages a des impacts sur la qualité de l'eau.**

Nous avons donc, tous un rôle à jouer dans la préservation de notre ressource en eau en maîtrisant la gestion de nos déchets. Ménages, particuliers, entreprises sommes tous tenus de respecter les règles de collecte des collectivités territoriales dans les lieux autorisés : tri des déchets, borne à verre, déchetterie, ...

Toute incivilité : jets ou dépôts de déchets, est répréhensible. Citons, par exemple :

- **une amende forfaitaire de 35 €** soit une contravention de 2ème classe pour tous dépôts d'ordures et de déchets en dehors des jours de collecte (articles 632-1 du code pénal et 451-76 du code de l'environnement)
 - **une amende forfaitaire de 135 €** soit une contravention de 4ème classe pour tous abandons, dépôts, jets de déchet dans un lieu public tel que déjection de chien, mégot de cigarette devant les écoles ou dans la rue, canette dans les caniveaux (articles 634-2 du code pénal et 541-76-1 du code de l'environnement)
 - **une amende forfaitaire de 1 500 € avec possibilité de confiscation du véhicule** soit une contravention de 5ème classe pour tous dépôts de déchets réalisés à l'aide d'un véhicule (article 541-46 du code de l'environnement)
- Pour limiter la pollution : ne jetons rien dans la rue, aux abords des villes, chemins de campagne...

NETTOYAGE & MULTISERVICES
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

SECTEUR TERTIAIRE
COLLECTIVITÉS - INDUSTRIES
SURFACES COMMERCIALES
SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ
ÉCOLES
ENTRETIEN D'IMMEUBLES
REMISE EN ÉTAT

Tél. 03 23 69 35 51 - Mob. 06 81 59 33 31 - Mail: lcnettoyage@orange.fr
5, Place du Lieutenant Lehoucq - 02570 CHÉZY-SUR-MARNE

AD GARAGE EXPERT FAVIER
MECANIQUE
CARROSSERIE
LOCATION
VENTE

5, rue Paul HIVET - CHARLY-SUR-MARNE

CarGo!
Loueur de véhicules
VÉHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES

Contactez-nous au **03 23 82 14 15** - garage.ad@favier.fr
Tous nos véhicules sur notre site www.garagefavierauto.fr

Les services techniques

→ Les différents domaines d'intervention :

Entretien de la voirie :

- Propreté urbaine
- Maintenance des réseaux d'évacuation des eaux pluviales (fossés, regards)
- Mise en place de signalisation temporaire (travaux, déviations, foires...)
- Autorisation de voirie, décorations de Noël, fête patronale...)
- Marquage de peinture sur chaussée

Les espaces verts :

- Fleurissement, plantations selon les saisons
- Tonte (terrains de sports, jeu d'arc, salle des Illetes, cimetière, écoles, ronds-points, skate-park, élagage, accotements des voies communales)

Les bâtiments communaux :

- Travaux de maintenance, d'embellissement et de rénovation (menuiserie, plomberie, électricité, peinture). En cas de besoin, il est fait appel aux entreprises locales.

Interventions diverses :

- Les services techniques sont également sollicités pour intervenir lors de situations d'urgence liées aux conditions climatiques ou aux événements exceptionnels (coulée de boue, chute d'arbres, mise en sécurité de bâtiments.)

NOTA : dans un souci d'efficacité, les diverses demandes d'interventions doivent être adressées à la mairie, qui transmettra les requêtes au responsable des services techniques ou à l'élu concerné. L'adresse mail à utiliser est : contact@charly-sur-marne.fr et/ou services.techniques@charly-sur-marne.fr

→ Quelques précisions sur l'urbanisme :

Le permis de construire :

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune avant le commencement des travaux. A titre d'illustration, les travaux suivants nécessitent un permis de construire : construction d'un pavillon, aménagement de combles si la surface du plancher excède 40 m², construction d'une véranda de + de 40 m², construction d'une piscine non couverte de + de 100 m².

Quel délai pour l'obtention d'un permis de construire ?

Le dossier établi en 4 exemplaires ou par voie dématérialisée doit comporter obligatoirement un certain nombre de pièces (plan de masse – plan de situation, photos, le détail

des opérations envisagées type de toiture, couleur des menuiseries, etc...).

La mairie dispose d'un délai de 2 mois pour les maisons individuelles et de 3 mois pour les autres ouvrages.

Le recours à un architecte est obligatoire pour les constructions nouvelles et les travaux d'extension supérieurs à 150 m².

Obligation d'affichage du permis de construire :

Cet affichage doit être fait au moyen d'un panneau rectangulaire d'une dimension minimale de 120 cm x 80 cm. Il doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier et dès la délivrance de l'autorisation.

Délai de contestation d'un permis de construire :

Le délai de recours est de 2 mois à compter du 1er jour d'affichage régulier du permis.

Les tiers à l'opération de construction peuvent contester le permis (voisins, riverains, associations...).

La déclaration préalable :

- Les travaux suivants font l'objet d'une déclaration préalable :
- Aménagement de combles, travaux sur toiture, installation d'une fenêtre de toit, ravalement, construction d'une véranda, pose de panneaux solaire, boîtier de climatisation ou pompe à chaleur - Edification d'un mur ou pose d'un grillage...

Obligations à respecter :

- L'obligation d'affichage et la composition du dossier sont identiques à celles du permis de construire.
- A l'issue des travaux une déclaration d'achèvement et de conformité doit être adressée en mairie. Le service de l'urbanisme se rendra sur place et vérifiera la concordance entre la demande établie et les travaux réalisés (pour les permis de construire et les déclarations préalables).

Demande de renseignements :

- La commission de l'urbanisme se tient à votre disposition, pour toute demande d'information relative à votre projet (P.C./D.P.). Elle se réunit le mercredi après-midi à 14 heures, dans les anciens locaux de la perception, rue de l'école. Prendre rendez-vous en utilisant l'adresse mail contact@charly-sur-marne.fr

Gérard DIDIER,
adjoint au maire.

S.A.S PUBLIER VITI

VENTES - LOCATIONS - RÉPARATIONS
MATÉRIELS AGRICOLES ET VITICOLES

11, rue du Stade Garnier
CHARLY-SUR-MARNE

Tél. 03 23 69 84 20
publier-charly@orange.fr



Travaux 2023

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la route de Pavant sont enfin terminés.

Il y avait plusieurs intervenants ce qui a compliqué leur mise en œuvre mais, au final, un résultat de qualité :

- une voie partagée (piétons / cyclistes) avec un revêtement drainant qui atténue considérablement le ruissellement,
- des éclairages neufs, même s'ils sont un peu éblouissants (c'est la magie des leds que l'on découvre...),
- des clôtures neuves ont également été implantées afin de protéger les massifs et les luminaires. Les portiques autour de la salle des Illettes ont également été changés.

Suite au réaménagement d'une partie du bâtiment, anciennement "Erka", nous avons accueilli l'entreprise *Compas* qui a ouvert ces portes en février afin d'apporter toujours plus de choix en jardinage et viticulture.

Sur nos routes, de gros entretiens ont été effectués :

- sur les bordures de la route des fermes,
- du gravillonnage sur Porteron,
- 800 mètres d'enrobé coulé à froid ("ECF", mélange bitumeux) sur la route des Côteaux.



Il a été également fait un sondage en profondeur sur la route des fermes, à la sortie des vignes, afin de comprendre pourquoi le tapis routier se déformait considérablement et d'envisager un traitement pour assurer sa stabilité.

Au niveau du vignoble :

Les travaux d'entretien se poursuivent. Nous remercions tous les viticulteurs qui s'investissent en donnant de leur temps. La grande nouveauté réside en la signature d'une convention entre le vignoble et la mairie, qui n'avait jamais été actée auparavant. Ainsi chaque décision de travaux sera décidée entre le vignoble et la commune selon des règles établies dans ce "règlement ruissellement". Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à sa mise en place.

*Jean-Luc FALLET,
Adjoint aux travaux et vignoble*





En préambule, nous voudrions rendre hommage à Philippe LECOQCQ décédé brutalement le 25 Octobre 2023 qui s'est investi sans ménagement comme membre au sein du C.C.A.S. de Charly et en tant que délégué auprès de l'A.P.E.I. des 2 Vallées depuis de très nombreuses années.

Opération brioches "Les Papillons Blancs"



L'opération brioches menée conjointement par le C.C.A.S. et Philippe LECOQCQ, délégué de l'A.P.E.I. remporte au fil des années le même succès auprès des charlésiens, malgré la conjoncture actuelle. Un grand merci à vous tous pour votre générosité ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont aidé à la distribution des brioches en faisant du porte à porte dans la commune ou par leur présence dans le hall du supermarché "Super U" ainsi qu'à la tenue d'un stand sur deux jours lors de la balade pétillante. Le montant collecté s'élève à 5 677,00€ pour 764 brioches, une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette somme a été reversée intégralement à l'association l'A.P.E.I. "Les Papillons Blancs". Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de soutenir cette association, en étant solidaire, en adressant vos dons, par chèque au siège de l'association : 14 bis, rue Jules Maciet à CHATEAU THIERRY (02400) ou en ligne sur www.helloasso.com/associations/apei-des-2-vallées/formulaires/3/widget

Le Goûter des anciens

Nos anciens se sont retrouvés dans une sympathique ambiance à la salle des Illettes, le mercredi 13 décembre après-midi pour un goûter composé de mignardises, brioches (confectionnées par nos artisans boulangers de la commune), champagne, café, chocolat... avec spectacle et animation musicale. 182 colis "individuels" et 65 colis



"couple" accompagnés de champagne et d'une fleur ont été distribués à nos aînés par les membres du C.C.A.S. et des bénévoles. Que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées d'avoir contribué au bon déroulement de cette manifestation.

A la maison de retraite

Nous n'oublions pas les résidents de la maison de retraite pour lesquels un goûter composé de chouquettes, mignardises et champagne a été offert le vendredi 15 décembre après-midi avec spectacle de magie.



Épicerie sociale

Le C.C.A.S. a aidé plusieurs familles en difficulté, après étude du dossier de demande et des pièces justificatives s'y rapportant. Le nombre de dossier est en augmentation par rapport aux années précédentes.

Registres communaux des personnes vulnérables

Les personnes âgées, personnes handicapées ou fragiles isolées peuvent se manifester en mairie afin d'être recensées et inscrites sur le registre des personnes vulnérables (épidémie, canicule, grand froid) par tél. au 03.59.28.9734 – ou par mail à l'adresse suivante : contact@charly-sur-marne.fr A ce jour, très peu de personnes se sont fait connaître.

Pour information : à partir de 70 ans, toute personne peut prétendre à recevoir le colis de fin d'année. Pour cela, s'inscrire en mairie en apportant une pièce d'identité à jour ainsi qu'un justificatif de domicile.

*Continuez à prendre soin de vous.
Tous nos meilleurs vœux
à tous pour 2024 !*

*La Présidente du C.C.A.S. (Patricia PLANSON)
et l'Adjointe aux affaires sociales (Marie-Christine PETIT-DUBOIS)*



L'école est primordiale pour les enfants. C'est avant tout un lieu de socialisation, où les apprentissages nécessitent de multiples interactions entre les élèves et avec les enseignants. L'accès à l'éducation pour tous et dans de bonnes conditions est et restera notre priorité. Nous soutenons les projets scolaires afin de permettre aux enfants de s'épanouir à l'école.

Nous poursuivons le projet de construction d'une cantine à l'école élémentaire, qui devrait aboutir en 2025. Cet été, les classes du bâtiment Nord ont été rénovées. Celles du bâtiment Sud seront refaites en 2024 et 2025.

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel municipal qui s'investit au quotidien pour entretenir les locaux scolaires et permettre aux enfants de manger dans de bonnes conditions. Merci également aux équipes pédagogiques de nos deux écoles, qui délivrent un enseignement de qualité à nos enfants et avec lesquelles nous entretenons des relations sereines. Et bienvenue à la nouvelle directrice de l'école élémentaire, Madame Guiard, qui a su reprendre rapidement et efficacement le poste. Je vous souhaite une très belle année 2024 !

*Marie Fourré-Sanchez,
1^{ère} adjointe en charge des écoles*

L'ÉCOLE MATERNELLE - tél. 03 64 13 02 16

Année scolaire 2023/2024 :

L'équipe enseignante :

Catherine Léon : directrice - Grande Section

Isabelle Blaizel : petite et grande section

Murielle Claudé : moyenne section

Océane Delforge : moyenne section

Marianne Macarez : petite section

AESH (accompagnant pour un élève en situation de handicap) : Viviane Capron

Le personnel communal :

- 3 ATSEM : Nathalie Blanchard, Ludivine Le Corre et Alexandra Wemmert.

- 1 ATSEM en contrat d'apprentissage : Juline Rousseau

- Cantine : Isabelle Claret et Martine Nouveau.



Le Réseau d'aide aux enfants en difficulté :

- Mme Flippe (psychologue scolaire).
- Mme Saccomano (soutien scolaire)

Inscriptions à l'école maternelle :

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu en mai 2024 pour les enfants nés en 2021.

Parents d'élèves :

9 parents (5 titulaires et 4 suppléants) de la liste des "Indépendants de Charly" ont été élus au scrutin du 13 octobre 2023.

De nombreuses sorties et spectacles :

DECEMBRE : Spectacle de Noël de la compagnie "Ma chouette compagnie", financé par les subventions de la mairie.

JANVIER : soirée parentalité avec les deux infirmières (collège et PMI) sur le danger des écrans. Pour l'année 2023/2024, une autre soirée est prévue sur le thème du sommeil et de l'alimentation.

MARS : échanges intergénérationnels avec la maison de retraite de Charly. Les GS ont pu écouter des histoires lues par les résidents. Moment d'échanges émouvants, à renouveler.



AVRIL : Sortie cinéma pour toutes les classes.

MAI/JUIN : Spectacle "Voyage au pays des sons" de la compagnie CCDM

- **Projet classe d'eau** (PS/GS et GS) financé par les subventions du Syndicat des Eaux Seine-Normandie : Nous pouvons remercier la ferme de Larget à Bézu le Guéry qui nous a accueillis avec des ateliers autour des animaux et l'Association du Brochet Carlésien pour l'atelier pêche. L'exposition des travaux a eu lieu en juin avec l'accueil des CP le matin et les parents l'après-midi.

- Pour les classes de PS et MS : **sortie au Ranch du Moulin St Martin** à Montmirail et aux écuries de Porteron.

L'école poursuit sa collecte de papiers avec Greenfield. Ce partenariat est possible grâce au personnel communal qui s'occupe du stockage de papiers et à la société SCRO2 qui gère l'acheminement du papier vers Greenfield. Nous les en remercions.

*Catherine LEON
Directrice de l'école Maternelle*

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Bâtiment Sud - tél. 03 64 13 02 17

- Bâtiment Nord - tél. 03 64 13 02 18

172 élèves répartis sur 8 classes et un dispositif ULIS.

Composition de l'équipe Pédagogique :

2 CP de 13 et 14 élèves avec Mmes PLISSON, GUIARD et M. BRETON.

1 CE1 de 22 élèves avec Mme ROUYER.

1 CE2 de 25 élèves avec M. MUSELET.

1 CE2/CM1 de 25 élèves avec Mme LE MASSON.

1 CM1 de 27 élèves avec Mme LABAT.

2 CM2 de 22 et 24 élèves avec Mmes VIDAL et SMRCKA.

Parmi ces élèves 12 font partie du dispositif ULIS dont la coordonnatrice est Mme PELLEGATTA.

Psychologue scolaire : Mme FLIPPE

Direction : Mme GUIARD Maëlle

Autre personnel de l'Education Nationale

Une enseignante spécialisée du RASED : Mme SACCOMANO.

La psychologue scolaire : Mme FLIPPE. Plusieurs AESH qui aident certains élèves : Mmes BENZERGA, FREREBEAU, HERBIN, PRIGENT, RUELLE, SUINOT et TALEB.

Études dirigées

Chaque soir, Mme SMRCKA et M. MUSELET encadrent 2 études dirigées de 16h45 à 17h45.

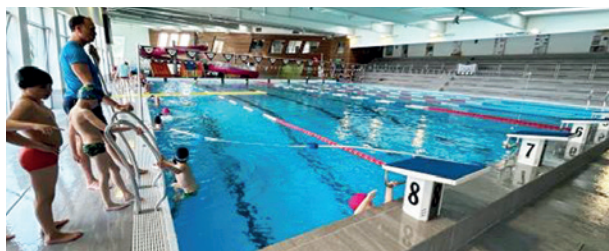
Élection des représentants de parents d'élèves

Scrutin du vendredi 13 octobre 2023 : 292 inscrits 137 votants soit une participation de 46,92%.

Une seule liste de parents d'élèves se présentait : "Les indépendants de Charly". Parents élus titulaires : Claire LAROUX, Adeline BOUCHER, Chimène MAN-ZIN BETTY, Syntia SAMBA, Mohammed ESSAHLI, Romuald LAROUX, Bertrand HOCHÉ, Alizée BARONI et Emilie RICHARD. Parents élus suppléants : Virginie BOURASSI, Alexandra HERVE.

Projets réalisés en 2022-2023

- **Financés par la municipalité** : les élèves de CP et de CE1 de Mme GERMAIN ont bénéficié d'un cycle piscine d'avril à juin 2023.



- Financés par les parents et la coopérative

Tous les élèves de l'école ont bénéficié d'un cycle tennis de 6 séances.

- Les élèves de CP ont vu un spectacle sur le développement durable organisé à l'école maternelle et se sont rendus au théâtre de La Mascara.

- Les élèves de CE1 et CE1/CE2 sont allés à l'écomusée champenois d'Oeuilly.

- Les élèves de CP sont allés au Parc des Félines.

- Les élèves de CM1 ont visité le château de Vaux-le-Vicomte.

- Les élèves de CE2 et de CM2 sont allés à la cité des sciences.

- Les enseignants tiennent à remercier tous les parents d'élèves qui aident à l'encadrement des classes pendant les sorties scolaires.

Activités pédagogiques diverses

- L'école a participé au flashmob du téléthon.

- L'école a participé au parcours du coeur.

- Les élèves de CP, CE1, CE1/CE2 et du dispositif ULIS ont participé à un après-midi All International. Ils ont découvert et participé à différents ateliers réalisés en différentes langues comme l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'espagnol.

- Les élèves de CP, CE1, CE1/CE2 et du dispositif ULIS ont participé à un après-midi « Fête de la musique » en passant à différents ateliers : chant, écoute et reconnaissance d'instruments, percussions...

- Les élèves de CP, CE1, CE1/CE2 et du dispositif ULIS ont randonnée au bord de la marne avec l'explication du fonctionnement d'une écluse, d'une station d'épuration. Et par le plus grand des hasards, les élèves ont eu la chance de voir fonctionner l'écluse.

- Les élèves de CP ont bénéficié d'une intervention d'un dentiste pour les sensibiliser à l'hygiène dentaire.

- Comme chaque année, les élèves de CM2 sont allés passer une journée au collège pour se familiariser avec les lieux et connaître le fonctionnement de l'établissement.

En cette année scolaire 2022-2023, l'école a été meurtrie par le décès tragique de toute une fratrie et de leur maman. L'école a une pensée pour eux et leur famille et restera à jamais marquée par cet événement.

Mme Guiard,
Directrice de l'école

La Bibliothèque de Charly-sur-Marne, créée par des bénévoles en 1982, s'est installée dans l'ancienne école des filles, derrière l'école de musique. Fermée pendant la période COVID, des bénévoles ont rouvert les portes depuis avril 2023. Quelques semaines de fermeture ont été nécessaires pour réaliser des travaux améliorant l'accueil des lecteurs. Aujourd'hui, c'est avec un plaisir plus grand encore que les bénévoles peuvent vous accueillir dans des locaux spacieux, lumineux et conviviaux pendant les horaires d'ouverture. Avec l'installation d'Internet, nous pouvons désormais informatiser notre collection et faciliter les échanges de livres. Le Wifi est disponible sur simple demande. Les nouveaux rayonnages accueillent les collections de nos livres. Les enfants, et les parents trouveront des livres sur tous les thèmes, de toutes les couleurs, avec des personnages colorés. Ils pourront s'installer pour lire ou jouer. Les rayonnages Jeunesse a commencé aussi à s'enrichir de BD, Mangas, romans actuels, de livres actuels et jeux pour tout âge.



Chez les adultes, un espace Lecture avec fauteuils et canapé a été aménagé pour se poser, passer un moment avec nous et lire, confortablement installé.

Des prises USB ont été posées à proximité de tables hautes. Tout est fait pour travailler tranquillement. D'ailleurs notre collection d'encyclopédies et de dictionnaires est à la disposition de tous. Nous avons également mis en évidence le fonds historique de livres anciens. Ces ouvrages sont à la disposition de tous, mais uniquement sur place.

Notre collaboration avec la Bibliothèque Départementale de l'Aisne nous permet aussi d'élargir notre collection de livres et proposer des ouvrages qui seront régulièrement renouvelés. Le nombre d'abonnés et de visiteurs augmente peu à peu au fil des semaines. Durant nos horaires d'ouverture, nous recevons aussi des jeunes et moins jeunes qui viennent travailler ou lire tranquillement. Ça sert à ça aussi, une bibliothèque !

Pour dynamiser davantage encore la bibliothèque, les idées ne manquent pas.

- Le 18 Novembre, nous avons eu la joie d'accueillir Vincent AUBRY qui est venu dédicacer son ouvrage "C'est l'automne"

et présenter son petit personnage Baboune, un jeune monstre très espiègle .

Nous renouvelerons ces séances de dédicaces avec tous les auteurs locaux qui le souhaiteront.

- En Janvier 2024, nous commencerons une collaboration avec les enfants de la C4 et avec le réseau des Assistantes Maternelles. Ces rencontres seront enrichissantes pour tous et dynamiseront l'activité Lecture et Eveil.

- Une boîte à livres, financée par la Mairie et le Lions Club de Château-Thierry, sera installée dans les prochaines semaines en centre ville. Nos bénévoles veilleront à ce que des livres variés soient toujours à disposition pour tous. Mais nous comptons sur vous également pour en apporter aussi.

- Accueillir nos aînés lors d'après-midis consacrés à la discussion ou à des activités variées fait aussi partie de nos projets.

Dès Janvier, vous pourrez consulter 3 magazines auxquels nous nous sommes abonnés.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous accueillerons avec plaisir, vous, votre bonne volonté, vos idées et votre bonne humeur.

Si vous aussi vous souhaitez apporter des idées d'animations, contactez-nous !!

Et si vous voulez devenir lecteur de la Bibliothèque, rien de plus simple.

Il suffit de régler une cotisation de 10 €/an (gratuit pour les enfants ; 5 € pour les 16/18 ans). Nous vous remettons une carte d'adhérent personnelle que vous présenterez pour les prêts et les retours.

Nous restons aussi à votre écoute : un auteur que vous aimez ou que vous voudriez découvrir ? un titre qui vous intéresse ? Dites-le nous !!

Pour suivre notre actualité, abonnez-vous à notre page Bibliothèque Municipale de Charly-sur-Marne qui est régulièrement mise à jour.

bibliotheque.charlysurmarne@gmail.com



Affaires culturelles et sportives

Cette année encore, les associations maintiennent une belle dynamique d'adhésion. La majorité d'entre elles fonctionne à plein régime en participant à des compétitions, aux animations locales, en organisant des festivités mais également en se diversifiant. La municipalité félicite les bons résultats de chacun et remercie leur implication dans la vie locale.

Le "rdv des assos" en septembre a permis aux associations de se faire connaître, de présenter leurs activités, de se rencontrer, d'échanger et enfin de finaliser des adhésions. Comme chaque année, nous sommes reconnaissants envers l'ensemble des bénévoles sans lesquels aucune association ne peut subsister. Ce rendez-vous est maintenu pour la rentrée 2024...

Nous remercions tous les bénévoles, indépendants ou d'association, qui ont aidé à sécuriser, encadrer, organiser les festivités de la commune. Bravo à tous, continuez de faire vivre la Commune !

*Ninon GROBOST, Adjointe
en charge des associations fêtes et cérémonies*

Quoi d neuf Charly ?

CALENDRIER 2024

JANVIER

- Jeudi 4 janvier / Mardi 25 mai / Jeudi 3 octobre :

Don du Sang -Collecte de l'Établissement Français
de 13h à 18h (Salle des Illettes).

- **Dimanche 14 janvier** : Alliance Musicale de Charly-Saâcy

Après-midi dansant 14h30 à la Salle des Illettes à
Charly-sur-Marne - Renseignements auprès de l'Alliance
Musicale Charly-Saâcy

*Les manifestations prévues sur l'année 2024 se dérouleront
sous réserve des conditions sanitaires.*

Le TC Charly a fait sa rentrée

Le TC Charly dispose d'un moniteur diplômé, pour dispenser des séances de qualité aux adultes de tous niveaux, comme aux enfants nés en 2019 ou avant. Le club compte environ 170 adhérents et une équipe de bénévoles structurée et dynamique qui assure le bon fonctionnement et le bon développement de la structure.

À bientôt sur nos courts !



Au programme de 2024 :

Extension du club-house
Nombreuses animations
Nombreuses compétitions
(Championnats par équipe -
Tournois internes et Open
- Champ de l'Aisne indiv)

Infos et tarifs
sur tenup.fft.fr
ou par tél au
06 07 41 52 14



2 courts couverts
1 court extérieur / 1 club house



Les Indépendants de Charly

Présents pour une année de plus sur les 3 établissements scolaires de la commune. Nous sommes reconnaissants pour le gage de confiance des parents des élèves de Charly. Au collège, nous avons de nouveau accompagné l'équipe enseignante à l'occasion du cross du collège. Un moment de partage, de bonne humeur et de soutien dans les efforts de nos collégiens. La coordination et la bonne entente avec L'APE sur le collège nous permet une présence à chaque conseil de classe d'au moins un représentant de parents d'élèves. Nous pourrions, alors, faire le lien avec l'ensemble des familles de collégiens.

À l'élémentaire, nous envisageons la reprise des goûters avant chaque période de vacances scolaires dès que la situation nous l'autorisera. En effet, ces derniers avaient eu un grand succès l'an dernier. Nous espérons pouvoir apporter des nouveautés cette année sur ces goûters.

Quant à la maternelle, nous poursuivons nos démarches éco-responsables en organisant l'acheminement des vieux papiers vers l'usine de recyclage Greenfield. Nous remercions toutes les familles qui soutiennent cette démarche en apportant les papiers à l'école mais surtout M. Le Corre qui nous accorde de son temps et de son matériel pour permettre la poursuite de l'action.



Nous allons mettre d'autres projets en place tels que le carnaval ou d'autres animations afin de pouvoir financer une nouvelle fois une belle fête des écoles offerte aux enfants des écoles.



Suivez nous via notre groupe Facebook
Les indépendants de Charly | Facebook

Retrouvez des informations utiles
sur notre site internet lesindependantsdecharly.com
École | Les indépendants de Charly | Charly-sur-Marne, association

Contactez-nous par mail à :
lesindependantsdecharly@gmail.com



Center' Dances



L'association du Center'Dances propose des cours de danse classique pour les enfants à partir de 5 ans chaque jeudi de 18h à 19h, salle de l'Amicale au 3 rue de l'École à Charly-sur-Marne.

L'association propose un cours d'assouplissement remise en forme pour les adultes de 19h à 20h.

Possibilité de prendre un cours d'essai (sans engagement).
Renseignements : 06.75.12.6718 auprès de Madame PINARDON,
Présidente de l'association.

Charly Bienvenue

L'année 2023 a été riche en sorties et divers rendez-vous. Suite à notre Assemblée Générale du quatre décembre 2022, nous avons vu avec grand plaisir le nombre de nos adhérents augmenter encore cette année, c'est une énorme satisfaction pour l'ensemble de notre équipe.

Au cours de cette année 2023 nous avons proposé :

Le 5 janvier "le plus grand cabaret du monde" malheureusement annulé par la production.

Le 4 février : une comédie à Montmirail "Je veux voir MIOUSSOV"

Le 9 mars : sortie au cabaret le K de Reims "Par ici la sortie"

Du 13 au 17 avril : notre séjour annuel, cette année "l'Alsace avec la fête des Jonquilles"

Le 6 mai : sortie théâtre des Nouveautés "Les Pigeons" une pièce avec François Huster et Michel Leb.

Le 9 juin à la salle culturelle, le pot d'accueil des nouveaux carlésiens, trois familles cette année ont répondu à notre invitation.

Le 29 juin : soirée amitié notre buffet froid à la salle des Illettes

Le 29 septembre : une balade d'une journée à Beauvais. Le train à vapeur, un déjeuner, l'atelier de la vannerie, et dégustation de produits "Cœur de Picardie"

Le 19 novembre : Assemblée Générale à la Salle de l'Amicale, suivie d'un repas à la salle des Illettes.



Le 9 décembre : sortie au Château de Vaux le Vicomte.

Nous poursuivons nos activités : le lundi atelier tricot de 14h à 16h au local. Le mardi atelier peinture de 14 h à 16h30 au local. Le mardi de 14h à 17h rencontre pour jouer aux jeux de sociétés salle de l'école de musique. Les mardi, jeudi et samedi de 14h30 à 17h salle 29 rue du Stade Garnier.

Les lundi et Jeudi, rendez-vous des marcheurs à partir de 13h30, le jeudi deux parcours un de 5 à 6 km et un autre d'une dizaine de kilomètres.

*La Présidente
Martine ARNOULET*

Les anciens combattants

Cette année encore la section des représentants du monde combattant de Charly-sur-Marne, Villiers-Saint-Denis, Bezu-le-Guery, Crouttes-sur-Marne et Pavant a eu fort à faire. Les cérémonies patriotiques tout d'abord 8 mai, 14 juillet, 11 novembre auxquelles il faut ajouter l'appel du 18 juin, la Libération de Charly, la journée des déportés, le passage de la Flamme Sacrée à Montreuil-aux-Lions, la Libération de Nogent L'Artaud, la commémoration du 5 décembre et les rénovations des Monuments aux Morts de Saulchery et Pavant sans parler des différents congrès et des hommages aux camarades disparus. Pour l'année prochaine, beaucoup de choses vont changer. Lors de 2 assemblées générales, la décision a été prise de regrouper toutes les sections des



représentants du monde combattant du secteur, toutes fédérations confondues ceci afin de pallier la diminution inévitable des effectifs dû au vieillissement de leurs membres. Ainsi à partir de 2024, il n'existera plus qu'une seule section correspondant approximativement au territoire de l'ancien canton avec un référent par commune afin de continuer les actions et les représentations au niveau des différentes manifestations dans chacune d'entre elles. Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2024 et la fin des conflits qui enflamment notre planète, nous, membres des anciens combattants connaissons la misère que ceux-ci peuvent engendrer.

*Fabrice Guinois
Président de section*



Karaté Budo Kai

Un début d'année sportive 2023-2024 riche en événements au club de Karaté Budo Kai de Charly-sur-Marne :

- 2 nouveaux professeurs ont obtenus un DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) auprès de la Fédération Française de Karaté, Aurélie Ponquet et Pascal Renard. C'est le plus haut diplôme pour des bénévoles. Ce qui fait 5 professeurs diplômés d'Etat, ainsi que 3 ceintures noires qui les assistent pendant les cours de Karaté enfants dès 6 ans et les cours adultes débutants à confirmés.

- Déjà 16 podiums pour les deux premières compétitions :

Coupe de Picardie qui a eu lieu dimanche 22/10 à Chauny :

KATA : Loëlia DUBARD 1^{re}, Nathan BERLET 3^e, Daniil Beshkenade 3^e, Sophia HLUSHYCH participation, Jean-Luc LAJOIE participation.

Combat : Dimitri PASCAL 2^e, Sophia HLUSHYSCH 3^e.

Coupe de l'Aisne et Championnat de l'Aisne qui ont eu lieu dimanche 29/10 à SOISSONS :

KATA : Nathan BARLET 3^e, Loëlia DUBARD 1^{re}, Émeline LEMENU



2^e, Mailys LEMENU 2^e, Sophie CHOUMESSI 2^e, Louna FAUVET 2^e, Jean-Luc LAJOIE participation, Dominique TRUDEN participation.


Combat : Mailys LEMENU 1^{re}, Émeline LEMENU 2^e, Sophie CHOUMESSI 3^e, Dominique TRUDEN 2^e, Dimitri PASCAL 3^e.

Un stage avec Hugues MICHOLET 7^e dans le karaté, arbitre International et Mondial, ainsi qu'avec François LELEU ostéopathe, a été offert aux licenciés du Karaté Budo Kai en octobre. **Un cours spécial et un goûter de Noël** a été offert aux jeunes licenciés du Karaté en décembre.

	ENFANTS DÉBUTANTS	ENFANTS ET ADOS	ADULTES ET ADOS
Lundi	-	-	19h30 / 21h
Mercredi	18h30/19h30	19h30/20h30	-
Jeudi	-	-	19h30/20h30
Samedi	14h/15h	15h/16h	16h/17
17h/18h cours ce combat			

Le karaté est fait pour vous, venez nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et décontractée pour **2 cours d'essais gratuits, à tout moment de l'année.**

Renseignements :  karatebudokai02310

 @kbk_charly ou au 09 52 10 36 36.

La Présidente,
Christelle Barlet.



Cours Karaté - Tarifs à l'année	
Ados/Adultes :	211 euros*
Enfants (-14 ans) :	202 euros*
Ceinture Noire :	115 euros
<small>Licence et Assurance obligatoire comprises (*dégrossif pour les membres d'une même famille)</small>	



Les Sams's Majors "Du twirling, mais pas que !"



Pratiquer le twirling bâton sous toutes ses formes, c'est possible à Charly !

La rentrée sportive est bien engagée pour le club de twirling bâton, dont le siège social est désormais fixé à Charly-sur-Marne. Nos encadrants, qui ont suivi les parcours de formation fédéraux, ont repris l'encadrement des diverses sections :

- section poussines en compétition et Mini-twirl à partir de 3 ans le samedi en fin de matinée à la salle de l'Amicale.
- Parcours de motricité, apprentissage du sport pour les tout-petits.
- Twirling loisir le mercredi après-midi, à la salle de l'Amicale, afin de découvrir notre sport et ses différents aspects (pour les nouveaux licenciés)
- Twirling compétition le samedi après midi au gymnase pour préparer les championnats de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton, en solo, duo et/ou équipe.



Quelques photos et résultats de la saison 2022/2023, prises lors des demi-finales du Championnat de France de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton.

Renseignements : 06 85 49 22 28



La Compagnie d'Arc de Charly

"Honneur et Courtoisie"



La compagnie d'arc de Charly-sur-Marne présente des cours de tir à l'arc pour les débutants mais aussi les confirmés.

C'est une association vivante avec des bénévoles investis pour mettre en place des tirs ludiques, des tirs en compétitions ou des tirs de tradition. Le tir à l'arc est un moyen de travailler sa concentration, son équilibre.

Nous proposons des tirs le lundi de 18h15 à 20h15, le jeudi de 18h15 à 20h30, le samedi de 14h à 16h au gymnase ou dans notre jeu d'arc à côté du Super U suivant les périodes. De grands moments vont souligner notre année avec le

tir de Halloween (28 octobre), le tir de Noël, les 30 ans du tir à la bougie le 9 décembre avec notre participation annuelle au Telethon.

Nous aurons également des équipes engagées dans les Divisions régionales dans tous les Hauts de France. De plus, la compagnie procédera à ses tirs de tradition comme le tir de Saint Sébastien, l'abat l'oiseau pour la promotion de notre Roy et roitelet de la compagnie d'arc de Charly.

Si vous recherchez un sport varié, le tir à l'arc est fait pour vous. Nous faisons tous les tirs (tirs sur cible anglaise, tir 3D, tir Nature ...). Vous trouverez une discipline à votre goût. En lien avec l'Agence Nationale du Sport, nous créons des activités pour les plus jeunes archers.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir un sport avec ses traditions. Lire notre site internet finira de vous convaincre (<https://www.arccharly02.com>)

Monsieur Vergeaud
Secrétaire adjoint Compagnie d'Arc Charly.

Charly par Chœur



La chorale Charly par Chœur est composée d'une trentaine de choristes adultes répartis en 4 pupitres qui interprètent un répertoire varié sous la direction de son chef Sanae Rodière. L'année 2023 a été riche en événements pour Charly par Chœur.

Le 14 janvier nous avons chanté à Château-Thierry à l'église Saint-Crépin au cours de la messe organisée par l'Archiconfrérie Saint-Vincent des Vignerons de la Champagne. Cette manifestation qui se déroule à Château-Thierry une fois tous les 10 ans fut un moment musical marquant.

Le 15 janvier, nous avons eu le plaisir de chanter à Nogentel avec le Chœur du Conservatoire de Château-Thierry.

Le 23 juin, nous avons participé au festival des chorales à Bonnesvalyn qui réunissait 4 chorales des environs dans une ambiance festive.

Le 28 juin, nous avons participé à un concert au conservatoire municipal de musique de Château-Thierry suivi d'un apéritif dinatoire. Nous avons repris nos répétitions le 8 septembre dans une ambiance conviviale le vendredi de 20h à 22h afin de préparer nos prochains concerts. Charly par Chœur était représenté au forum des associations à Charly le 9 septembre. Un concert a été organisé le 15 octobre à Saint-Crépin au cours duquel la chorale Le Chêne "A Cœur Joie" de Brunoy (Essonne) était invitée. Les concerts de Noël ont été programmés le 10 décembre à Charly et le 17 décembre à Nogentel.

Par ailleurs, quelques membres de la chorale ont participé aux manifestations communales ou associatives.

En 2024, un concert en région parisienne à Brunoy est prévu au cours du 1^{er} semestre dans le cadre d'un échange avec la chorale "Le Chêne". Sont envisagés aussi au printemps un ou plusieurs concerts dans les localités environnantes. Les concerts de Noël seront programmés en temps voulu.

La chorale continue de recruter, venez, vous serez les bienvenus !

Pour en savoir plus :

<https://choralecharlyparchoeur.blog4ever.com>
ou sur facebook : Charly par Chœur ensemble vocal

Pétanque Carlésiennes

Notre association, en activité depuis 2009, est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de jeu Provençal. En 2021, avec la pandémie de la Covid 19, nos activités avaient fortement été réduites et nous ne comptons alors plus que

16 Licenciés. A cette période, notre projet était de développer la pratique du sport de la Pétanque, ce que nous avons réussi à faire puisqu'en 2022 notre effectif est passé à 26 Adhérents, pour atteindre en 2023, 45 Membres Actifs. Nous espérons donc continuer à accueillir de nouveaux joueurs en 2024.



A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les dates des Concours pour 2023, celles-ci seront affichées au Club dès que nous en aurons connaissance. Nous espérons pouvoir organiser au moins 4 à 5 concours officiels plus notre Challenge Annuel exclusivement réservé aux membres de notre Club.

Cotisations annuelles :

Les Carlésiens bénéficient d'un tarif préférentiel en ne s'acquittant que du montant de la licence due à la Fédération (36€ en 2023) pour les résidents extérieurs le Club perçoit en plus de la licence une contribution de 3€ soit 39€ en 2023.

Le Boulodrome est situé derrière la Poste et est, en général, ouvert tous les jours aux licenciés de 14h30 à 19h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 07 86 13 52 34

*La Présidente,
Magalie HERMAND*

Les Carlésiens FC : "Une nouvelle aventure !"

Le football est bien plus qu'un simple sport. C'est un moyen de rassembler les gens, de créer des amitiés et de poursuivre des rêves communs. Une équipe qui incarne parfaitement cet esprit est le tout nouveau Carlésiens FC, basé à Charly sur Marne. Fondé récemment, ce club est déjà en train de marquer son territoire et d'écrire une histoire passionnante.

Un Club avec de Vraies Valeurs

Le président, Bruno Romelot, et son équipe de dirigeants, et membres du bureau dont Guillaume Dias, Benjamin Chamblin, Thomas Argot et Thomas De Oliveira, ont jeté les bases de ce club avec de solides valeurs. Ils encouragent le plaisir, la compétitivité et une ambiance familiale, créant ainsi un environnement propice à l'épanouissement des joueurs.

Des Ambitions Elevées

Dès ses débuts, le Carlésiens FC a affiché des ambitions élevées. Le club vise la montée en division supérieure, c'est-à-dire remporter le championnat et surtout terminer en tête sachant qu'il y aura qu'une seule montée. Cette détermination est alimentée par la confiance de la commune et de nombreux sponsors qui soutiennent le développement du projet.

Un Environnement Propice

Le club dispose d'une infrastructure solide, notamment un terrain en cours de rénovation par la commune et un gymnase pour les entraînements en hiver. De plus, la licence est accessible à 60 €, ce qui rend le football accessible à tous ceux qui partagent les valeurs du club, peu importe leur origine.



Ping Concept

Club Sportif de Tennis de Table
Charly-sur-Marne et Étampes-sur-Marne

Créée suite à la loi de 1901, l'association sportive "PING CONCEPT" permettant la pratique du tennis de table pour tous, jeunes ou moins jeunes est affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT).

Les Compétitions ont lieu à la salle des sports d'Étampes-sur-Marne, le samedi soir à partir de 19h pour nos équipes engagées au niveau départemental et le dimanche à partir de 14h30 pour nos équipes engagées au niveau Régional.



LES ENTRAÎNEMENTS (SALLE DES SPORTS)

- **Le lundi de 20h à 22h** à la salle de Sports de Charly-sur-Marne.
Entraînement libre des compétiteurs.
- **Le mercredi de 13h45 à 15h45** à la salle des Sports d'Étampes-sur-Marne.
Entraînement dirigé (loisir et / ou compétition) des jeunes.
- **Le jeudi de 20h à 22h** à la salle des Sports d'Étampes-sur-Marne.
- **Le vendredi de 18h30 à 20h30** à la salle des Sports de Charly-sur-Marne.
Entraînement des jeunes et adultes (loisir et compétition).



Un Mercato Prometteur

Le club a renforcé son effectif avec l'arrivée de plusieurs joueurs, dont Jason Low, Anthony Frade, Serge Moreira Pereira, Brice Moreira Pereira, Franck Defer, et bien d'autres de qualité. Ce recrutement prometteur renforce la compétitivité de l'équipe.

L'entraîneur Rémi Patou

La réussite d'une équipe repose souvent sur le leadership de son entraîneur. Rémi Patou est à la barre du Carlésiens FC aidé par son adjoint Mathys et ses deux dirigeants qui sont présents au quotidien, Alain et Joris, cette équipe dirigeante guide l'équipe avec une vision claire et une détermination à toute épreuve.

Début Prometteur en Championnat

Le Carlésiens FC a démarré sa saison de championnat de manière impressionnante. Avec trois victoires en trois matchs, l'équipe est actuellement en tête de son championnat en départemental 5 (Groupe F). Les résultats solides montrent la détermination et le talent de cette nouvelle équipe.

Un Elan Positif en Coupe de France

L'équipe a également fait ses débuts en Coupe de France avec une victoire convaincante au 1er tour, montrant sa capacité à rivaliser à un niveau plus élevé.

Le Carlésiens FC incarne l'esprit du football local, où l'unité, la compétitivité et le plaisir se côtoient sur et en dehors du terrain. Nous leur souhaitons une saison 2023/2024 réussie, pleine de succès et de moments inoubliables. Le club a un avenir prometteur, et nous avons hâte de voir comment cette nouvelle aventure se déroulera. Bonne saison aux Carlésiens FC !

Notre club est également représenté par certains de nos joueurs, à titre individuel, lors du Critérium Fédéral. A noter, dans cette compétition, que l'un de nos jeunes licenciés a participé, dans sa catégorie, au Critérium Fédéral individuel en Nationale 2.

Grâce aux résultats sportifs historiques du club : **meilleur club de l'Aisne pour la saison 2021/2022 !**, cinq équipes ont été engagées en championnat de France par équipe pour cette nouvelle saison (une en Régionale 3, deux en Régionale 4, une en division 1 et la dernière en division 2)

Si vous souhaitez rejoindre un club où s'allient dynamisme et convivialité, alors n'hésitez plus, prenez contact avec le président.

Renseignements : president.pingconcept@gmail.com ou tresorier.pingconcept@gmail.com

Charly-Etampes Ping Concept

Nos associations

Black Beauty Club Poney Club - Centre équestre

Venez découvrir nos activités !

- Cours enfants et adultes
- Balades
- Stages
- Compétitions
- Equithérapie
- Pensions
- Activités multiples

BLACK BEAUTY CLUB

12, rue du Port Picard
02310 Charly-sur-Marne
03 23 82 00 09 ou 06 81 85 58 24

www.black-beauty-club.com

[blackbeauty.club](https://www.facebook.com/blackbeauty.club)



Nouveauté !

PONEY-MOTRICITÉ

Dès 2 ans :
activité visant avant tout
le développement psychomoteur
de l'enfant. Le poney y intervient
comme partenaire.
Les parents sont invités
à participer aux jeux.



L'Alliance Musicale Charly-Saâcy



Notre association, composée d'une cinquantaine de membres de 11 à 80 ans : musiciens, membres logistique et professeurs, se divise en deux groupes d'activités distinctes mais complémentaires : l'orchestre d'harmonie et l'école de musique.

1) L'orchestre d'harmonie se produit lors de fêtes communales, concerts, messes, etc. dans une ambiance conviviale. Les répétitions ont lieu le vendredi soir et ponctuellement le samedi après-midi ou le dimanche matin. L'année 2023 a été très riche en activités. **Vendredi 6 janvier**: cérémonie des vœux organisée par le Maire de Basseville. **Samedi 14 janvier**: défilé dans les rues de Château-Thierry pour la Saint Vincent de l'Archiconfrérie des Vignerons de Champagne. **Dimanche 15 janvier**: organisation du thé dansant. Un bel après-midi où les amateurs de danses de salon s'en sont donnés à cœur joie. **Samedi 28 janvier**: Saint Paul-Saint Vincent des vigneronniers organisée par la section locale de Charly-sur-Marne. **Dimanche 5 février**: assemblée générale de notre association. À l'arrivée du printemps, notre orchestre, dirigé par Yves Pichard, s'est produit en concert: vendredi 17 mars à 20h45 à Charly et dimanche 19 mars à 16h00 à Saâcy. Un nouveau programme mais surtout quelques morceaux qui ont permis à notre jeune chanteuse d'enchanter l'auditoire. **Lundi 8 mai**: commémoration dans nos quatre communes habituelles, Charly, Méry, Saâcy et Citry. **Dimanche 28 mai**: Corso fleuri à Vibraye, dans la Sarthe. Très belle journée avec une aubade en fin de matinée et un défilé l'après-midi. **Samedi 3 juin** matin, défilé et animation pour l'inauguration de la butte de tir du jeu d'arc d'Époux-Bézu, restaurée magnifiquement par les élèves de la section menuiserie du lycée Jules Verne. **Samedi 3 juin** soir et dimanche 4 juin: fête à Saâcy: retraite aux flambeaux le samedi soir et défilé le dimanche après-midi. **Dimanche 11 juin**: fête à Nogent: défilé le dimanche après-midi. **Samedi 17 juin**: participation à la fête de la musique

organisée par Musiques et Scène. **Samedi 24 juin**: kermesse des écoles à Charly. **Dimanche 25 juin**: Fête à Jean: aubade à la Résidence Bellevue le matin et défilé l'après-midi. **Samedi 8 et dimanche 9 juillet**: fête à Charly: retraite aux flambeaux le samedi soir et défilé le dimanche après-midi. **Jeudi 13 juillet**, retraite aux flambeaux à Saâcy. **Vendredi 14 juillet**: commémoration de la fête nationale à Charly. Après quelques congés bien mérités, l'Alliance Musicale a repris son activité par le forum des associations de Saâcy, le vendredi 1^{er} septembre. **Samedi 9 septembre**: forum des associations à Charly. **Samedi 16 septembre**, animation de la fête à Pavant l'après-midi et retraite aux flambeaux le soir.

Les cérémonies du **11 novembre** ont été assurées dans nos quatre communes habituelles: Charly, Méry, Saâcy et Citry. Les musiciens ont fêté leur patronne, Sainte Cécile, par une cérémonie religieuse en musique le **dimanche 19 novembre** à Saâcy et le dimanche **26 novembre** à Charly où plusieurs musiciens ont été récompensés pour leur fidélité à la musique et les diplômes fédéraux ont été remis aux élèves.

2) L'école de musique accueille les élèves à partir de 7 ans, dans l'objectif qu'ils intègrent l'orchestre d'harmonie. Bien sûr, elle accueille les adultes sans limite d'âge! L'apprentissage, comprend la formation musicale et instrumentale et est sanctionné par un examen fédéral. Les professeurs, issus pour la plupart de l'orchestre d'harmonie, dispensent, dans la bienveillance, des cours de qualité qui ont permis aux élèves de passer avec succès les examens fédéraux organisés le samedi 17 juin. Une audition a été organisée le mardi 4 avril à 18h00. À la rentrée, 4 nouveaux élèves sont venus rejoindre le groupe.

Il est toujours possible, même en cours d'année, d'intégrer l'orchestre ou l'école de musique de l'Alliance Musicale en contactant le Directeur musical ou la Présidente dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

L'ALLIANCE MUSICALE CHARLY-SAÂCY Yves PICHARD, Directeur Tél. 06 07 74 23 40 - pichard.poterne@gmail.com
Laurette HERSOC, Présidente Tél. 06 85 81 38 97 - laurette.hersoc@live.fr

Fêtes et cérémonies

Cette année les différentes animations et commémorations ont été largement suivies par les habitants de notre belle commune de Charly ! Le devoir de mémoire, partagé par les élèves de l'école élémentaire, garantit l'objectif primordial des commémorations *se souvenir pour ne pas refaire les mêmes erreurs dans l'avenir.*



La fête Patronale, un week-end de festivités avec la présence de la fête foraine, de l'Alliance musicale pour la retraite aux flambeaux mais également le défilé, un cortège de défilé vivant et animé. Deux belles journées partagées par nombre d'entre vous, merci !



Charly Forme

**OUVERT
TOUS LES JOURS !
LA SEMAINE DES 7H
&
SAMEDI ET DIMANCHE
DE 9H À 11H30**

L'association propose toutes les activités d'un centre de fitness : musculation, cours collectifs, coaching personnalisé, cardio, stretching, cross training, préparation physique, yoga, Pilates et sport santé encadrées par des coaches titulaires du brevet d'Etat.

Charly Forme propose également une activité physique dès le plus jeune âge : GYM KIDS encadrée par un coach sportif, chaque mercredi pour les 6/11 ans .

Wifi gratuit en salle, inscription toute l'année
(venir avec 2 photos + 1 certificat médical + attestation d'assurance responsabilité civile).



CHARLY FORME

23, rue du Stade Garnier à Charly-sur-Marne
Tél. 06 74 28 34 25 - charlyforme@gmail.com

Président : Dietrich LELEUX
Vice-président : Éric QUESADA
Directeur sportif : Jean-Pierre BESSE

Nos associations



SALLE CARDIO-TRAINING MUSCULATION

LUNDI	9h / 11h30 et 16h / 21h
MARDI	7h / 9h et 9h / 21h non-stop
MERCREDI	9h / 11h30 et 14h / 21h
JEUDI	9h / 21h non-stop
VENDREDI	7h / 9h - 9h / 11h30 et 16h / 21h
SAMEDI & DIMANCHE	9h / 11h30

COURS COLLECTIFS

LUNDI	NOUVEAU	18h15 / 18h45 <i>Step</i> (Salle de l'Amicale)
	NOUVEAU	19h15 / 20h <i>Pilates</i> (Salle de l'Amicale)
MARDI		9h45 / 10h30 <i>Gym douce</i>
		18h15 / 19h15 <i>Cross training</i>
MERCREDI	NOUVEAU	19h15 / 20h15 <i>Pilates</i> (Salle de l'Amicale)
		14h / 14h45 <i>Gym Kids (6/7 ans)</i>
		15h / 15h45 <i>Gym Kids (8/11 ans)</i>
	NOUVEAU	16h / 17h <i>Cours ados (12/16 ans)</i>
JEUDI	NOUVEAU	19h / 20h <i>Yoga (8/11 ans)</i> (Salle de l'Amicale)
	NOUVEAU	9h45 / 10h30 <i>Charly Training</i>
SAMEDI		10h45 / 11h30 <i>Sport santé</i>
		19h15 / 20h <i>Renfo. musculaire / Stretching</i>
		10h30 / 11h30 <i>Remise en forme</i> <i>Cuisses/Abdos/Fessiers</i>

PLATEAU CARDIO-MUSCULATION AVEC COACHING (sur rendez-vous)



Notre 14 juillet, célébré au centre de secours, en compagnie des élus, des habitants, des services de secours et de gendarmerie, a été soutenu par des associations locales : l'Alliance musicale de Charly-Saâcy et les Ailes carlésiennes qui nous ont concocté une animation aérienne aux couleurs de la France.

Les Ailes ont également participé à l'animation du soir avec un show nocturne permettant aux spectateurs d'attendre la tombée de la nuit. Enfin le superbe feu d'artifice tiré au cœur des coteaux, visible par le plus grand nombre.

MENUISERIE EBENISTERIE AGENCEMENT

S.A.R.L. DROIT

Gérant Eric FRANCOIS

LE BOIS C'EST NOTRE METIER



ATELIER ZI DE L'OMOI
BEZUET 02400 BEZU ST GERMAIN

Siège social & Magasin 53 Rue E. Morlot
02310 CHARLY sur MARNE

TEL : 03 23 82 03 26

Mail: droit.meubles@wanadoo.fr

Ensemble

Activités et sorties de l'année - Sortie au parc Astérix, salon de bien-être et multiculturel, repas partagé avec nos ados, fête des voisins, kermesse de fin d'année, marché de Noël, collecte de vêtements et de fonds suite au tremblement de terre au Maroc, distribution de denrées alimentaires. Remerciements à toutes les personnes ayant fait des dons suite au séisme qui a touché le Maroc la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre 2023. Je tenais particulièrement

à remercier Mme PLANSON, le personnel de Mairie, les agents municipaux, M. SEMBENI, Mme Francine LAVA et M. Bernard NOUVEAU, Mme et M. HENNEQUIN Valérie et Alain, M. Nagib EL'KIHHEL, Mme HERDHUIN Edith et M. Adj OULOUS et tous les membres de l'association Ensemble. Un grand merci, tous nos projets ont pu être abouti grâce à votre aide et votre soutien.

*La Présidente,
Jamila El Guendouz.*



Le CASE

Le CASE en sigle est un Club d'Actions SocioÉconomiques qui permet de mettre en lumière la culture africaine par son histoire, sa littérature, sa culture, sa gastronomie de l'Afrique en général et du Congo-Brazzaville en particulier. Le CASE est dirigé par Arian SAMBA et Syntia SAMBA. Arian SAMBA est un manager et écrivain qui a publié en 2022 son deuxième roman : "Parcelle à vendre" fiction qui parle d'escroquerie foncière au Congo-Brazzaville. Syntia SAMBA est gestionnaire déshérence et traiteur avec une passion aiguisée pour la sculpture de fruits (Elicook

Lod). De ce fait, l'association organise plusieurs ateliers de sculpture de fruits en période printanière et estivale. Le Case, ce sont aussi des rencontres organisées pour parler de façon croisée de l'économie, l'histoire (avec des conteurs), des dégustations culinaires... bref de vulgariser la culture africaine.



Le don du sang, un don du cœur

Merci à ceux qui se sont déplacés et ont donné généreusement leur sang pour tous ceux qui en ont besoin, sans oublier nos amis donateurs qui viennent de Seine-et-Marne !

Les prochaines collectes prévues en 2024
sur notre commune à la **Salle des Illettes**, de 13h à 18h, jeudi 4 janvier, mardi 28 mai et jeudi 3 octobre 2024.

Pour connaître les autres lieux et dates de collecte, ou obtenir toute information sur le don du sang, n'hésitez pas à consulter le site dondesang.efs.sante.fr

*Bonne année
& bonne santé à tous !*

*L'association
des donateurs de sang bénévoles*

Le Centre de Secours

Changer sa vie en devenant Sapeur-Pompier volontaire !



Il faut s'adresser au centre de secours le plus proche de son domicile ou à la direction départementale des services d'incendie et de secours.

- Satisfaire aux exigences d'un examen médical auprès d'un médecin Sapeur-Pompier.
- Faire preuve d'un minimum requis de qualités sportives.
- Disposer de suffisamment de temps, en marge de son métier ou de ses études.
- Suivre une formation de base préalable à toute participation aux interventions de secours.

Pour tout renseignement,
contactez le centre de secours
de Charly-sur-Marne
au 03 23 82 87 70



Les numéros utiles



MAIRIE DE CHARLY-SUR-MARNE

Téléphone : 03 59 28 97 34 (télécopie : 03 23 82 13 99)

mail : contact@charly-sur-marne.fr

Site internet : www.charly-sur-marne.fr

SERVICES D'URGENCE

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCES depuis un portable	112
URGENCES par FAX ou SMS	114
URGENCES familiales	119

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr BOYER Pierre	03 23 82 04 60
Dr FOULON Benoit	03 23 82 00 23
Dr GRYMONPREZ Carine	03 23 82 00 23

DENTISTES

Dr TOUSSAINT	03 23 82 10 08
Dr GREGOIRE Virgile	03 23 82 00 49

PHARMACIE

Pharmacie des Cordeliers	03 23 82 00 47
--------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

SCHWARTZ Agnès	06 44 85 40 19
----------------	----------------

PNEUMOLOGUE

Dr BAH Thierno sur rendez-vous	06 81 94 11 53
--------------------------------	----------------

AMBULANCES

Ambulances FAVIER	03 23 82 04 56
-------------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTES

J. CLOSSON/L. DAVID/T. LAPIERRE/F. NAUDÉ	03 23 82 00 27
P.MORAND/B.DELLOITTE	03 23 82 02 39

PÉDICURE-PODOLOGUE

CHAINTRON Agnès	03 23 82 38 18
-----------------	----------------

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

LAGHBOURI Anan	06 73 01 84 50
----------------	----------------

INFIRMIERS

SCM – C. DUFOUR – L. GOBERT	
C. MARTIN – L. RACHEL	03 23 82 10 39
N. CHAVENON	06 16 68 49 71
K. NEVEU	06 31 46 73 14

OSTÉOPATHES

GRONDIN-TRAN Caroline	06 13 95 47 99
NAUDE Florent	03 23 82 00 27

AUTRES SERVICES

HOPITAL VILLIERS-SAINT-DENIS	
La Renaissance Sanitaire	03 23 70 75 22
CENTRE ANTI-POISON	
Reims	03 26 78 79 20
Paris	01 40 37 04 04
Région	0 825 812 822
ART FUNÉRAIRE MALARD	
Permanence	03 23 82 01 61
URGENCE SECURITE GAZ - GrDF	0800 47 33 33
RACCORDEMENT GAZ NATUREL - GrDF	0 810 224 000

LE DISCOUNTER
QUI FAIT LA DIFFERENCE

Netto

CHARLY-SUR-MARNE
ZAC Sous les Carrières - 02310
Tél : 03.23.70.21.12

Lundi au Samedi
8h30 - 19h00

Dimanche
8h30 - 12h30

 **EIFFAGE**
ROUTE



Nos équipes œuvrent chaque jour à aménager durablement la ville de demain.

www.eiffageroute.com

Ent. Nicolas BEAUDET

Tous Travaux de peinture



Peinture, Vitrerie,
Revêtements sols et murs

36, Route du Monthuys
02310 Charly sur Marne
Tél. 03 23 82 92 54
Port. 06 80 53 40 29

**Votre centre
de contrôle technique
carlésien**

CHARLY CONTRÔLE AUTO

AVEC ou SANS
RENDEZ-VOUS

*Du lundi
au samedi*

Tous types de véhicules :

Tourisme et utilitaire
4X4 - Camping-car
Hybride & Collection
Électrique - GPL

19, rue du Stade Garnier
02310
CHARLY-SUR-MARNE



Prise de rendez-vous en ligne sur notre site :

www.charly-contrôle-auto.fr

AUTO BILAN
SYSTEMS

03 23 82 67 63

Orpi

**L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.**

64, Rue Emile Morlot
02310 CHARLY-SUR-MARNE
03 75 00 10 04

SUIVEZ-NOUS SUR :

 @Orpileux  Orpi Agence Leleux



DÉCOUVREZ TOUTES NOS ANNONCES SUR : ORPI.COM